

# Fin de la pub sur France TV : les opérateurs télécom acceptent d'être taxés, si...

A partir de l'année prochaine, la publicité devrait progressivement disparaître des chaînes du service public. Et pour compenser un manque à gagner estimé à 1 milliard d'euros par an, le gouvernement a notamment opté pour une « *taxe infinitésimale* » sur le chiffre d'affaires de nouveaux moyens de communication, comme l'accès à internet ou la téléphonie mobile.

Après avoir largement et violemment contesté cette idée, les opérateurs télécoms mettent aujourd'hui de l'eau dans leur vin. Ces derniers se disent désormais prêt à être taxés, a déclaré Frank Esser, président de la Fédération française des télécoms (FFT) et p-dg de SFR lors du sommet Technologies, médias et télécoms (TMT) organisé par Reuters. Pour autant, cette acceptation s'accompagne de conditions.

« *Nous sommes d'accord pour collaborer mais si nous le faisons, cela doit être en lien avec l'ensemble du secteur de la télévision* », a-t-il déclaré.

« *Une taxe qui s'appliquerait au seul secteur des télécoms ne serait pas appropriée (...) Nous sommes ouverts à une taxe mais nous pensons que nous ne devons pas être les principaux contributeurs à cette mesure car il n'existe aucun lien direct entre la télévision publique et nous* », a-t-il ajouté.

D'ailleurs, dans un courrier adressé aux membres de la commission, la FFT s'était dite prête à « *aller plus loin en supportant de manière juste et non discriminatoire une contribution sur les recettes publicitaires issues de nos portails qui, encore modestes aujourd'hui, vont s'accroître dans le temps avec la montée en puissance de l'audience sur les portails des opérateurs mobiles et des fournisseurs d'accès internet* ».

Il est vrai que la Commission pour une nouvelle télévision publique dirigée par Jean-François Copé planche également sur d'autres sources de financement : la pub des chaînes privées, les appareils électroniques pouvant recevoir la TV...

Pour autant, cette déclaration de Frank Esser illustre un fort changement de ton. Il y a encore quelques mois, le même Frank Esser tonnait : « *Nous ne pouvons accepter (cette taxe) inopportune et particulièrement contre-productive* ». Surtout, la Fédération menaçait d'« *accroître les tarifs ou de baisser les investissements* ». Pour le lobby des télécoms, augmenter la redevance serait en revanche une « *solution logique, claire et pérenne* ».

Début janvier, les MVNO (opérateurs virtuels) montraient également leur inquiétude. Une taxe pourrait leur être « *fatale* » estime l'association Alternative Mobile qui regroupe la plupart des MVNO.

« *La concurrence sur la téléphonie mobile s'exerce dans des conditions très difficiles pour les MVNO, qui sont encore très fragiles face aux opérateurs historiques* », rappelle dans un communiqué l'association.

Et de poursuivre : « *Là où une nouvelle taxe pourrait perturber les acteurs historiques, elle risque en revanche d'être fatale aux MVNO, tous encore engagés dans une phase d'investissement, et pour lesquels une taxe sur le chiffre d'affaires ne ferait que repousser davantage la perspective d'atteindre un jour leur équilibre économique* ».